

## L'INTÉGRATION DES PROJETS FORESTIERS DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

### OBJECTIFS :

Les problématiques forestières sont encore trop rarement prises en considération dans les documents d'urbanisme, alors que le sujet peut revêtir une importance capitale, notamment dans les situations de pressions urbaines, d'usages multiples et parfois conflictuels dans les massifs forestiers.

Posséder des clefs de lecture des documents de planification pour mieux appréhender valoriser les projets forestiers en contexte tendu (risques, pression urbaine)

identifier les principaux acteurs et les bonnes pratiques pour intégrer les stratégies forestières dans les documents de planification.

Connaître le contexte réglementaire des documents d'urbanisme en matière d'intégration des projets forestiers

### PUBLIC CONCERNE :

Agents DDT(M), DRAAF, chargés de mission

### CONTENU PROPOSE :

Les documents de planification permettant de prendre en compte les enjeux forestiers et les principaux acteurs

Outils réglementaires et forêt, enjeux et contraintes.

Témoignages et étude de cas sur des exemples concrets de valorisation des espaces forestiers.

Organisation d'exposés et de témoignages complémentaires favorisant les échanges entre conférenciers et participants. Etudes de cas (visite de terrain en construction).

### INTERVENANTS :

Intervenants spécialisés

### DATES :

Du 2 au 4 avril 2019

### DUREE :

2,5 jours

### LIEU :

Aubière (63)

### NBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM :

16

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant

### RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Philippe LOEVENBRUCK [philippe.loevenbruck@agriculture.gouv.fr](mailto:philippe.loevenbruck@agriculture.gouv.fr)

### RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

Béatrice ANTOINE [beatrice.antoine@agriculture.gouv.fr](mailto:beatrice.antoine@agriculture.gouv.fr)

### INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : [www.infoma.agriculture.gouv.fr](http://www.infoma.agriculture.gouv.fr)

[formco.infoma-nancy.sg@agriculture.gouv.fr](mailto:formco.infoma-nancy.sg@agriculture.gouv.fr)

### FRAIS D'INSCRIPTION :

"Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA (y compris établissements publics locaux d'enseignement agricole, enseignement supérieur et opérateurs), du MTES (y compris établissements publics rattachés) et des autres ministères "

### N° ADF :

176362